



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Procès-Verbal Comité Directeur 11 janvier 2019

Présent CD : Gérard BEALET, Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER, Yvan COSTA, Sylvain GREGOIRE, Jean Marc VALLEE

Absents CD Excusés : Maxime CHADEFFAUD, Gérard LUTTRINGER, Xavier ROSE, Francis ROUSSEL, Benoit SEMENON

Présents Invités : Jean Bernard CHARTIER, François LASSERRE, Frédérique LOUVET, Raymond OTHONY, Marie Thérèse RIGAUD

Absents Invités Excusés : Henri CHAUCHET, Hugues GABIN, Cyril NEVEU, Hervé PEYSSY

Début de séance : 14h45

Introduction, rapport et discussion

L'Assemblée Générale qui aura lieu demain est importante puisque nous porterons au vote de l'assemblée de nouveaux Statuts et un nouveau Règlement Intérieur, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé et contribué à l'élaboration de ces nouveaux documents.

Nous sommes à mi mandat et nous devons continuer le travail de reconstruction de la Fédération et à avancer malgré les écueils que nous pouvons rencontrer.

Effectifs :

Licenciés et clubs 2018 au 31/12/2018 : il y avait 921 licenciés, soit 91 de moins par rapport à 2017 et 66 clubs affiliés à la FFMN, dont un club licencié sans membre licencié.

Licenciés et clubs 2019 au 11/01/2018 : nous enregistrons à ce jour 450 licenciés et 44 clubs licenciés à la FFMN.

Le Comité Directeur rappelle sa demande aux présidents de région de bien vouloir relayer les dossiers de demande d'adhésion à leurs clubs.

Finance :

Examen des comptes et commentaires 2018

L'examen et la vérification des comptes ont été faits par deux vérificateurs du club Arc en Ciel que nous remercions. Les comptes ont été validés et nous avons un excédent de 894€ sur l'exercice 2018.

Le rapport des vérificateurs des comptes ainsi que le bilan et le compte de résultats 2018 sont joints à ce Procès-Verbal.

Budget prévisionnel 2019. Discussion et décision.

Budget prévisionnel de 34,890 Euros, voir document joint

La cotisation pour Naviga en 2019 est de 400 Euros avec en plus 200 Euros pour deux classes (M et NS). Pour la voile, nous attendons de savoir si nous aurons des participants français aux Championnat du Monde en Pologne.

Nous tenons à préciser que dans le cas où Naviga demanderait un droit d'inscription supplémentaire pour les équipes nationales, celui-ci ne sera pas pris en charge par la FFMN.

Règlement financier. Discussion et décision.

- Dans le cas où les nouveaux statuts seraient approuvés demain par l'Assemblée Générale FFMN, il faudra ensuite adapter les statuts financiers à ces nouveaux statuts (Article 16).

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

- Une proposition sera faite le vendredi 11 janvier à la commission des juges pour revoir l'indemnité des juges MRC pour les concours nationaux (Coupes de France et championnat de France). L'indemnité passerait de 40 à 20 Euros, ce qui motive cette proposition est le fait que le MRC aura besoin de plus de juges en 2019 et que nous devons rester dans notre enveloppe budgétaire.
- Il est demandé aux Commissions Techniques d'autoriser les concurrents à pouvoir être également juges à partir du moment où ils ne jugent pas dans la catégorie où ils concurrent, comme c'est déjà le cas en S et en MRC.
- Il faudra supprimer une partie de l'article 6
- En 2010, les licences n'augmentent pas sauf la licence accompagnant qui passera de 10 Euros à 15 Euros

Vote : Pour : 6 - Contre 0 - Abstention 0

Candidats FFMN pour les commissions disciplinaire et de dopage de la Fédération Française Motonautique
Suite à la signature de la convention entre la FFM et la FFMN, nous avons le plaisir d'avoir reçu 4 candidatures, qui sont acceptées, pour les différentes commissions citées en objet.

- Discipline : Evelyne Costa
- D'appel de discipline : Alain Chambon
- De dopage : Yves Luguerne
- D'appel de dopage : Frédéric Louvet

Ces noms seront communiqués à Monsieur Gilles GUIGNARD, Vice Président de la FFM

Projets des statuts et règlement intérieur

Nous avons reçu de la part de Monsieur Maurice BRONCHAIN, que nous remercions, des propositions d'améliorations du texte de l'article 1 (notamment sur la tutelle FFM) dans les statuts et diverses propositions qui sont toutes acceptées par le Comité Directeur.

Pour le Règlement Intérieur, quelques changements de terme et de mise en forme, qui sont acceptés par le Comité Directeur.

La commission des Statuts mettra à jour les différents documents.

Vote : Pour : 6 – Contre 0 – Abstention 0

Relations fédérations Nationales et Internationale

Nous rappelons et confirmons que le correspondant UFOLEP est Monsieur Sylvain GREGOIRE

Site FFMN : informations, débat

Facebook : nous devons faire évoluer le rôle des Directeurs Techniques de modérateur vers éditeur.

Monsieur Yanis BONIN administrateur de la page devra être informé et effectuer ce changement

Vote : Pour : 6 - Contre 0 - Abstention 0

Organisation de l'Assemblée Générale.

Formation de la commission électorale. Art 19 des statuts

- Marie Thérèse RIGAUD
- Eric CHADEFFAUD

Scrutateurs à définir pour dépouillement

- Raymond OTHONY

Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Revue de l'ordre du jour et dernières mises au point

Fin de séance : 17h45

Bien cordialement

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET

Le secrétaire FFMN

Philippe CARRIER

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :
FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine
Siège social : Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN
Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA
Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA

EXERCICE 2018 FFMN

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

En fonction de la tâche de « vérificateurs aux comptes » qui nous a été confiée nous avons procédé au contrôle des écritures comptables.

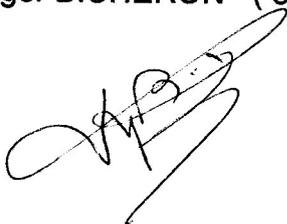
Le trésorier a mis à notre disposition les livres de comptes . Nous avons procédé au pointage de toutes les écritures et les pièces justificatives demandées nous ont été présentées.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie comptable significative et en conséquence nous vous proposons de donner quitus pour l'approbation des comptes.

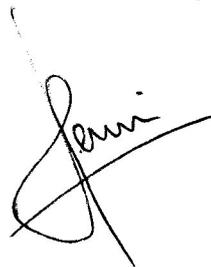
Nous disons bien « pour l'approbation des comptes », mais nous nous garderons de nous prononcer sur la justification des sommes engagées qui est un problème de gestion sur lequel vous pourrez éventuellement vous exprimer.

Maisons alfort, le 9 janvier 2019

Roger BICHERON (club Arc En Ciel)



Jean Yves GENIN (club Arc En Ciel)



RESULTAT D'EXPLOITATION 2018 - FFMN

Codes	Libellé	Montant	Codes	Libellé	Montant
DEBIT			CREDIT		
6021	Vêtements	2 688,00 €	5186	Vêtements	810,00 €
6022	Coupes et médailles	2 472,24 €	7011	Transpondeurs	1 599,15 €
6023	Autres achats	1 579,15 €	7012	Maquettes	595,00 €
6024	Maquettes	885,40 €	7013	Tempo	624,00 €
6025	Achats Tempo	1 470,00 €	7014	Egletons	1 076,00 €
6064	Secrétariat	1 612,04 €	7015	Affiliations clubs	5 460,00 €
60641	Abonnement internet	727,20 €	7561	Licences	26 232,00 €
60642	Equipement informatique	91,01 €	756	Divers dont Centre-est + dons	2 475,97 €
6132	Location box	1 211,40 €	7600	Produits financiers (2016 / 2017)	163,48 €
6161	MAIF	2 955,84 €			
6162	Nautic + salons régionaux	0,00 €			
61851	Assemblée générale	1 189,60 €			
6237	Message et publications	0,00 €			
6251	Réunions CD	3 032,05 €			
6252	Déplacement BD	295,94 €			
6253	Frais/Déplacement président	0,00 €			
6259	Déplacement commissions	570,40 €			
6254	Déplacements Juges	5 691,00 €			
6258	Déplacement équipes de France	1 230,00 €			
6261	Frais postaux	669,57 €			
6518	Inscriptions Championnats du Monde	2 535,00 €			
6519	Frais gestion	96,33 €			
6520	Avance CM Egletons	1 114,60 €			
6572	Concours nationaux	1 070,50 €			
6574	Ristourne Inter région	3 228,00 €			
65861	Inscription Naviga	600,00 €			
65862	Inscription FFM	750,00 €			
65963	Inscription iMBRA	50,00 €			
6701	Organisation élections au Comité Directeur	0,00 €			
6799	Contentieux	277,09 €			
6750	Pertes et profits s/Exercices antérieurs	48,40 €			
8000	Résultat 2018 : Excédent	894,84 €			
Total		39 035,60 €	Total		39 035,60 €

BILAN AU 31/12/2018 - FFMN

ACTIF				PASSIF			
510	Crédit Mutuelle			3 307,82	100	A nouveau (Résultats antérieurs)	4 544,35
511	Société Générale			8,37			
550	Société Générale : compte bloqué			11 041,90	106	Réserve statutaire	10 378,00
210 / 280	Matériels salons / Amortissements	387,31	-387,31	0,00	487	Produits constatés d'avance	349,00
280							
300	Stock			1 313,00	4686	Charges à payer (Ligue IDF)	528,00
	22 tempos		858,00				
	91 maquettes bois		455,00				
486	Charges constatées d'avance			360,10			
	Ligue IDF		135,00				
	Frais J.P.B.		134,10				
	Box 01/2019		91,00				
	Produits à recevoir			663,00			
					12	Résultat 2018 : Excédent	894,84
Total Actif				16 694,19	Total Passif		16 694,19

BUDGET 2019- FFMN

		Réalisé au 31/12/2018	Prévu 2019	Réalisé au 15/01/2019
DEPENSES				
6021	Vêtements.	2 688,00 €	2 500,00 €	1 800,00 €
6022	Coupes et médailles, pub, promotion	2 510,84 €	3 000,00 €	
6023	Transpondeurs – Limiteurs	1 579,15 €	1 000,00 €	
6024	Maquettes bois	885,40 €	200,00 €	
6025	Tempo	1 470,00 €	400,00 €	
6064	Secrétariat	1 612,04 €	1 500,00 €	1 176,00 €
60641	Abonnement Internet	727,20 €	360,00 €	363,60 €
60642	Equipement informatique	91,01 €	300,00 €	
6132	Location box	1 211,40 €	150,00 €	
6161	MAIF	2 955,84 €	2 783,12 €	2 783,12 €
6162	Nautic + salons régionaux		500,00 €	
61851	Assemblée générale	1 189,60 €	1 400,00 €	
6237	Message		100,00 €	
6251	Déplacement CD	3 032,05 €	3 500,00 €	
6252	Déplacement BD	295,94 €	300,00 €	
6253	Déplacement président		200,00 €	
6254	Déplacements Juges	5 691,00 €	5 700,00 €	
6255	Déplacement Naviga			
6258	Déplacement équipes de France	1 230,00 €	400,00 €	
6259	Déplacement commissions	570,40 €	450,00 €	
6261	Frais postaux	669,57 €	650,00 €	88,77 €
6518	Inscriptions CM	2 535,00 €	600,00 €	
6519	Frais gestion	96,33 €	100,00 €	7,64 €
6520	Avance CM Egletons	1 076,00 €		
6572	Championnats et coupes de France	1 070,50 €	1 100,00 €	
6574	Ristourne Inter région	3 228,00 €	5 000,00 €	556,00 €
65861	Naviga	600,00 €	600,00 €	600,00 €
65862	FFM	750,00 €	600,00 €	
65963	IMBRA	50,00 €	50,00 €	50,00 €
6701	Organisation élections au Comité Directeur		1 100,00 €	
6799	Contentieux	277,09 €	300,00 €	
6750	Pertes profits s/exercices intérieurs	48,40 €		
800	Résultat excédent	894,84 €	46,88 €	
	Total dépenses	39 035,60 €	34 890,00 €	7 425,13 €
RECETTES				
5186	Vêtements	810,00 €	1 500,00 €	
7011	Transpondeurs – Limiteurs	1 599,15 €	1 000,00 €	
7012	Maquettes bois	595,00 €	300,00 €	
7013	Tempo	624,00 €	300,00 €	39,00 €
7014	Remboursement CM Egletons	1 076,00 €		
7015	Clubs	5 460,00 €	5 208,00 €	3 528,00 €
7561	Licences	26 232,00 €	26 000,00 €	11 841,00 €
756	Divers	2 475,97 €	500,00 €	
7600	Produits financiers	163,48 €	82,00 €	
	Total recettes	39 035,60 €	34 890,00 €	15 408,00 €
	Résultat	0,00 €	0,00 €	7 982,87 €